

2228 2002

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une foi

N°MDS/CSPLCP

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

**CELLULE DE SUIVI DES PROJETS ET
PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE**

Dakar, le

**Note Technique Portant
sur l'Etat d'Exécution des Activités
du Projet de Lutte contre la Pauvreté
financé par la BAD à la date du 12 Juillet 2003**

Le Projet de Lutte contre la Pauvreté s'inscrit dans le cadre du Programme National de Lutte contre la Pauvreté et du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Il est financé par le Fonds Africain de Développement (**FAD**), le Fonds Nordique de Développement (**FND**) et le **Gouvernement du Sénégal** pour un montant global de quinze (**15**) milliards de francs CFA.

Objectifs et Description du Projet :

L'objectif général du projet est de contribuer à réduire la pauvreté au Sénégal.

Les Objectifs Spécifiques du Projet sont les suivants :

- Elever le niveau éducatif, les compétences techniques et professionnelles et les capacités d'auto-promotion des groupes cibles ;
- Accroître leurs capacités de génératrice de revenus ;
- Favoriser l'accès aux services de base.

Le projet comprend les composantes suivantes :

Composante I : Renforcement des Capacités des Bénéficiaires et des Partenaires.

Composante II : Micro-finance et Activités Génératrices de Revenus.

Composante III : Infrastructures, Equipements et Hydraulique.

Composante IV : Gestion du Projet.

Quelques Données de Base du Projet :

- Date d'Approbation : 30/06/1999
- Date de Signature : 19/08/1999
- Date de Mise en Vigueur : 15/02/2001
- Coût Total du Projet : 18,60 millions d'U.C
- Prêt FAD : 10,00 millions d'U.C
- Don FAT : 1,75 millions d'U.C

Autres Sources de Financement :

- Prêt FND : 5,00 millions d'U.C
- Gouvernement : 1,85 millions d'U.C
- Organe d'Exécution : Bureau de Gestion du Projet (B.G.P).

Rappel de la Consistance du Projet :

Le Projet de Lutte contre la Pauvreté regroupe trois composantes opérationnelles (Renforcement de Capacités/Infrastructures, Equipements et Hydraulique/Micro-finance et Activités Génératrices de Revenus), en plus de la composante de gestion qui en assure l'exécution administrative et financière. Le contenu de ces composantes est résumé comme suit :

Composante Renforcement de Capacités :

- Conception d'un Plan Directeur de Formation pour le Projet ;
- Conception d'une Stratégie Globale d'information et de communication pour le Projet ;
- Formation de 40 formateurs et de 600 facilitateurs ;
- Alphabétisation de 36 000 bénéficiaires
- Sensibilisation 36 000 bénéficiaires sur des thématiques d'intérêt stratégique ;
- Formation de 1 800 représentants de bénéficiaires à la gestion et à l'entretien des équipements et infrastructures visés dans le Projet ;
- Formation de 4 200 responsables de groupements à la formulation et la gestion de projet ;
- Formation de 1 800 responsables de groupements à l'utilisation du crédit et la gestion des activités génératrices de revenus ;
- Réalisation de 34 séminaires de formation pour les partenaires d'exécution ;
- Appui aux partenaires institutionnels ;
- Renforcement des capacités techniques du personnel du Projet.

Composante Infrastructures, Equipements et Hydraulique

Mise en place d'infrastructures et d'équipements socio-communautaires :

- Construction et équipement de cases-foyers, de cases des tout-petits, de case de santé et de caisse de crédits ;
- Formation des bénéficiaires à l'entretien et à la gestion durable desdits équipements.

Mise en place d'équipements de transformation :

- Mise à disposition de **550 équipements** post-récolte et de valorisation des produits locaux (broyeurs, décortiqueuses, batteuses, charrettes) ;
- Formation de près de **2 750 bénéficiaires** à la maintenance et à la gestion durable des équipements post-récolte et de valorisation des produits locaux.

Mise en place d'ouvrages d'hydraulique villageoise et d'assainissement :

- Fonçage et équipement de **120 puits** ;
- Mise en place et équipement de **60 réseaux** adaptés ;
- Construction de **120 latrines** et sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement ;
- Formation des bénéficiaires à la gestion durables des infrastructures et équipements.

Composante Micro-finance et Activité Génératrices de Revenus :

- Mise en place de **15 CAPEC** ;
- Formation des partenaires d'exécution ;
- Formation de **3 000 représentants de bénéficiaires** à la mise en place et à la gestion de **CLEC** ;
- Formation de **1 800 représentants** de bénéficiaires à des taux d'intérêt de **12 %, 13 % et 14 %** en fonction des trois catégories de bénéficiaires identifiées par le Projet ;
- Octroi de **2 400 crédits au CLEC** ;
- Promouvoir un mécanisme de pérennisation du système de crédit mis en place.

Composante Gestion :

- Mise en place des conditions d'entrée en vigueur (en rapport avec la tutelle) ;
- Planification et exécution administrative et financière des activités ;
- Coordination et supervision de l'exécution physique des activités ;
- Production des documents de synthèse du Projet ;

- Réalisation des évaluations ;
- Information des partenaires financiers et de l'Etat sur l'avancement du Projet.

Etat d'Exécution du Projet :

I - Satisfaction des Conditions de Prêt :

Les conditions préalables devant présider à la mise en place de l'accord de prêt ont été satisfaites en **2000/2001** et la mise en vigueur a été prononcée le **15/02/2001**. Les conditions sont les suivantes :

- Fournir la preuve de la création du **B.G.P**, des Unités Régionales de Gestion (**U.R.G**), du Comité National de Pilotage et des Comités Régionaux de Pilotage ;
- Fournir au **FAD** la preuve du recrutement par voie de sélection du Directeur du **B.G.P**, des Spécialistes, des Comptables, des Coordonnateurs Régionaux, des Assistants et du Personnel de Soutien ;
- Fournir au **FAD**, la preuve de la mise à disposition du **B.G.P** et des **U.R.G**, de locaux adéquats pour servir de bureaux ;
- Fournir au **FAD**, la preuve de la signature de l'accord de prêt avec le **FND**, ou la preuve de ce dernier à participer au financement du Projet ;
- Fournir au **FAD**, la preuve de l'ouverture d'un compte spécial dans une banque commerciale, pour recevoir la contribution de l'emprunteur, d'un sous-compte pour supporter les menues dépenses, d'un deuxième sous-compte pour le remboursement du Fonds de Crédit.

Quant à l'accomplissement des **cinq (05)** autres conditions de l'accord de prêt et du don, il se présente comme suit :

- L'adoption au plus tard six **(06) mois** après la mise en vigueur du prêt, du manuel des procédures opérationnelles du fonctionnement du projet et du volet crédit : le Document Final, transmis au Projet le **17 Septembre 2002**, a été soumis à la **BAD** et a été approuvé.
- L'Affectation au Projet au plus tard le **31 Juillet 1999**, des terrains pour la construction des cases-foyers : cette condition demeure encore non satisfaite même si les sites d'accueil sont déjà choisis et les plans architecturaux adoptés ;
- Le versement annuel au plus tard le **31 Mars** de la contrepartie nationale : Pour **l'année 2001**, au mois de **Mai 2001**, la contrepartie du gouvernement a été décaissée et domiciliée à la **CNCAS** en ce qui concerne le Fonds de Crédit et dans les livres du

Trésor Public pour la quote-part relative au fonctionnement. Quant à **l'exercice 2002**, la notification de la mobilisation n'a été effective qu'au mois de **Juillet 2002** en raison de modification des nomenclatures budgétaires en faveur de celles de **l'UEMOA**. En ce qui concerne la contribution au Fonds de Crédit de **365 millions** dont l'arrêté de versement a été signé en date du **27 Septembre 2002**, le montant n'est pas encore viré dans les comptes de la **CNCAS** entraînant ainsi des retards certains dans la mise en œuvre des activités de micro-finance. Pour **l'année 2003**, la mobilisation des Fonds de Contrepartie n'est pas encore effective :

- La soumission à la banque, au plus tard six **(06) mois** après la mise en vigueur du prêt, du programme détaillé de formation pour l'ensemble du projet : Le rapport final du programme a été transmis à la Banque pour avis à la date du **29 Mai 2002** et a été approuvé ;
- La mise à disposition des fonds du volet crédit aux **S.F.D** avant le démarrage de l'activité de crédit et la communication des conventions de gestion à la banque : faisant suite à la signature des conventions avec les **S.F.D** et à la transmission d'une requête de financement appuyée d'un programme prévisionnel dès le **07 Janvier**, la mise à disposition du Fonds de Crédit a été faite à hauteur des montants disponibles sur le compte **CNCAS**.

II - Etat d'Avancement des Activités du PLCP/BAD

Composante Renforcement des Capacités Alphabétisation :

- Elaboration du Plan Directeur de Formation ;
- Administration de quarante **(40) Formations de Formateurs** du Programme d'Alphabétisation ;
- Signature de deux **(02) protocoles** avec le **CONGAD** et la **DAEB** ;
- Recrutement du maître d'ouvrage délégué et de trente **(30) opérateurs** en alphabétisation ;
- Conception de la méthodologie et des contenus de formation ;
- Administration de soixante **(60) formateurs de superviseurs** ;
- Réalisation de l'étude complémentaire du milieu ;
- Choix des relais d'alphabétisation ;
- Identification des mille huit cent **(1800) représentant** de bénéficiaires à former ;
- Conception de la méthodologie et des contenus de formation ;

Sensibilisation :

- Elaboration du plan d'exécution du programme de sensibilisation ;
- Identification des besoins et des thèmes de sensibilisation ;

- Identification des personnes ressources ;
- Mise ~~ne~~ place des supports stratégie de communication ;
- Réalisation du programme médiatique ;
- Procédure des supports (dépliants) ;

Formation en Gestion des Equipements :

- Elaboration du plan de formation spécifique ;
- Identification des besoins en formation ;
- Identification des membres des comités de gestion ;
- Identification des structures spécialisées.

Formation à l'Utilisation du Crédit :

- Identification des besoins ;
- Choix des structures spécialisées.

Formation à la Gestion de Projet :

- Identification des besoins ;
- Choix des structures spécialisées.

Renforcement des Capacités des Partenaires Institutionnels :

- Identification des besoins ;
- Appui à quatre (04) structures (D.D.C, CERP, D.P.S et CS/MDS).

Séminaires de Formation pour les Partenaires d'Exécution :

- Identification des besoins ;
- Choix des structures spécialisées.

Formations Spécifiques pour les ONG, les SFD et la FNGPF :

- Elaboration du plan de formation spécifique ;
- Identification des participants ;
- Recrutement des spécialistes.

Renforcement des Capacités du Personnel du Projet :

- Administration d'une formation en approche genre ;
- Alphabétisation en langues nationales.

L'ensemble des réalisations rappelées ci-dessus correspondent pour la Composante Renforcement de Capacités, à un taux de **34 %** (consolidation de **Juillet 2003**).

L'Exécution Générale de la composante se heurte aux contraintes suivantes :

- Retard dans la mise en place des fonds pour certaines activités ;
- Non-disponibilité des fonds d'activités imminentes ;
- Reports récurrents d'activités programmés ;
- Rupture de continuité entre les activités avec des risques de déperdition des acquis et ressources humaines ;
- Programmation hivernale pour des activités d'alphabétisation inappropriées pour la période des pluies et des cultures.

Composantes : Accès aux Infrastructures et Equipements Sociaux de Base

Infrastructures et Equipements Socio-communautaires :

- Recrutement de l'**AGETIP** comme maître d'ouvrage délégué ;
- Réalisation de toutes les études architecturales ;
- Recrutement de maîtres d'œuvre par l'**AGETIP** ;
- Lancement des appels d'offre par l'**AGETIP**.

Equipements de Transformation :

- Sélection du fournisseur pour plus de cinq cent cinquante **(550) équipements** dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres international (approbation du marché en cours) ;
- Construction des abris pour les broyeurs presque terminés ;
- Mise en place des comités de gestion.

Hydraulique Villageoise et Assainissement :

- Recrutement d'un groupement de bureaux d'études ;
- Réalisation des études techniques et socio-économiques complémentaires ;
- Elaboration des cahiers de charges et des dossiers d'appel d'offres des travaux ;
- Evaluation des soumissionnaires ;
- Elaboration des spécialisations techniques des équipements d'exhaure ;
- Formulation des programmes d'accompagnement ;
- Recrutement de deux **(02) entreprises hydrauliques** (contrats signés et en cours d'approbation suite à l'avis favorable de la commission des marchés publics) ;
- Procédure d'acquisition des équipements d'exhaure lancée.

Les réalisations présentées ci-dessus correspondant, pour la Composante Infrastructures, Equipements et Hydraulique à un taux d'exécution spécifique de **38 %**.

L'Exécution de la Composante se heurte à des contraintes ayant trait à la longueur des procédures d'acquisition des biens services et travaux.

Composante Micro-finance et AGR :

Elle a fait état des réalisations suivantes :

Réalisation d'Etudes :

- Créneaux porteurs ;
- Diagnostic des SFD ;
- Diagnostic des caisses de base
- Systèmes de crédits adaptés aux pauvres.

Recrutement des Partenaires d'exécution :

- Sélection des SFD ;
- Recrutement de quinze **(15) ONG** ;
- Recrutement de quatre **(04) bureaux d'études** pour la formation des partenaires ;
- Signature d'un protocole avec la **Cellule AT/CPEC**.

Mobilisation des Fonds de Crédit :

- Planification prévisionnelle des financements et des décaissements ;
- Mobilisation des fonds de contrepartie **2001 et 2002** ;
- Affectation des fonds de contrepartie aux **SFD** ;
- Transmission des demandes de décaissement à la **BAD**.

Financement de Projets :

- Octroi de huit cent vingt trois **(823) crédits** à des bénéficiaires pour trois cent quatre vingt dix sept millions quatre cent neuf milles neuf cent soixante quinze francs **(397.409.975 F CFA)** ;
- Suivi financier et recouvrement des crédits.

Mise en place de CLEC :

- Identification et organisation de l'existant ;
- Création de nouvelles **CLEC** ;
- Formation des membres des organes des **CLEC** ;
- Sélection des fournisseurs pour l'équipement des **CLEC**.

Les réalisations au titre du renforcement de l'accès au micro-crédit et aux activités génératrices de revenus valent à cette composante un taux d'exécution de **39 %**.

Les contraintes rencontrées sont :

- Lenteur des procédures de décaissement et de marché ;
- Retard dans la mobilisation des fonds de crédit ;
- Négociations difficiles avec les **SFD** ;
- Tendances des **ONG** à favoriser les projets de **deuxième et troisième catégories**, plus rémunérateurs pour elles, du fait des taux d'intérêt qui y ont cours.

Composante Gestion du Projet :

La composante gestion a à son actif, en plus des conditions préalables d'entrée en vigueur du Projet dont elle a contribué à la satisfaction ;

- L'Elaboration du manuel des opérations et procédures administratives et financières ;
- L'Elaboration du plan global de passation des marchés ;
- La réalisation de l'étude de milieu ;
- La mise en place du cadre de partenariat à travers des protocoles, des conventions et des contrats ;
- L'information et la sensibilisation des bénéficiaires et des partenaires ;
- La gestion financière et comptable du projet ;
- L'audit comptable et financier pour l'exercice **2001** (en cours pour **2002**) ;
- La mission de supervision trimestrielle pour le bailleur ;
- La mise en place de l'appui institutionnel aux partenaires institutionnels et d'exécution ;
- La préparation des dossiers financiers pour le fonds de crédit, le compte spécial et le paiement direct ;
- La coordination et la supervision des interventions des différentes parties prenantes ;
- La mise en place et le suivi du fonctionnement régulier des comités de pilotage (**CNP**) ;
- La production de rapports d'activités, financières et comptables ;
- L'organisation d'un atelier de partage sur les stratégies des projets et programmes de lutte contre la pauvreté ;
- L'organisation d'un atelier sur les cohérences entre les objectifs du projet et ceux du **DSRP** ;
- L'organisation d'un atelier valant bilan interne à mi-parcours et qui a permis de replanifier l'exécution du projet.

Le Taux d'Exécution de la Composante Gestion du Projet et de l'ordre de **78 %**.

Les contraintes relevées dans ce cadre sont de trois (**03**) **ordres administratifs** :

- Inadaptation des procédures d'acquisition ;
- Insuffisance de l'autonomie administrative du projet ;

- Interprétations parfois divergentes des dispositions contractuelles entre le projet et les partenaires d'exécution.

Financier :

- Lenteur du processus de décaissement des Fonds de l'Etat et les Bailleurs ;
- Insuffisance de l'autonomie financière ;
- Insuffisance ou inexistence de certaines rubriques de dépenses.

Technique :

- Multiplicité des partenaires dans la mise en œuvre ;
- Localisation de certaines cibles dans les zones difficiles d'accès ;
- Problèmes de ressources humaines au niveau de certains partenaires.

En définitive, on peut considérer en ce mois de **Juillet 2003**, le niveau d'exécution globale du projet à **41 %**, alors que la clôture des activités devraient intervenir **en 2004**.

Recommandations :

Afin de permettre la réalisation des objectifs impartis au Projet de Lutte contre la Pauvreté, les recommandations suivantes articulés autour des différentes composantes ont été formulées.

Composante Renforcement des Capacités

En direction des bailleurs :

- Mettre à disposition les fonds destinés au programme d'alphabétisation ;
- Vu le retard accusé dans le démarrage et le niveau d'exécution de la composante ;
- L'atelier recommande la prolongation de la durée du Projet jusqu'à **Décembre 2005**.

En direction du BGP :

- Signer les contrats avec les opérateurs au plus tard le **31 Juillet 2003** ;
- Veiller à la prise en charge, par le **volet IEC**, des besoins en communication du volet alpha ;
- Accorder la priorité en matière de micro crédit aux **36 000** bénéficiaires alpha ;
- Prendre en compte dans certaines localités les réalités climatiques ;

- Intégrer la **CNOAS** parmi les partenaires de la composante ;
- Organiser un atelier d'échanges entre les opérateurs alpha, le **MOD** et le **PLCP** dans les plus brefs délais.

Composante Infrastructures, Equipements et Hydrauliques

En direction des bailleurs :

- Diligenter les dossiers de décaissement (alimentation compte spécial et paiements directs), pour éviter les retards dans l'exécution des activités planifiées.

En direction du BGP :

- Veiller à une bonne planification des décaissements.

Composante Micro-finance et Activités Génératrices de Revenus

En direction des bailleurs :

- Diligenter la mise à disposition des fonds aux **SFD** ;
- Mise en place de fonds de garantie pour soutenir le financement de petits montants ;
- Nécessité de financer une deuxième phase pour atteindre les objectifs du projet.

En direction du BGP :

- Favoriser la synergie entre partenaires ;
- Réserver un quotas de **50 %** des fonds pour le financement de la première catégorie ;
- Mettre en place des **CLEC** ;
- Créer des cadres de concertation entre les **SFD** et les **ONG** ;
- Rechercher des ressources additionnelles pour le fonds de crédit ;
- Impliquer les comités de quartier et de village dans le choix des bénéficiaires de la formation ;
- Veiller à la représentation de toutes les couches sociales dans les comités de gestion à créer.

En direction des SFD :

- Diligenter le processus de financement des **GEC** par les **SFD** ;
- Respecter les termes de la Convention signée par les **SFD** dans leur financement.

En direction des ONG :

- Respecter les délais de transmission des projets aux **SFD** ;
- Veiller à une bonne représentation des projets de première catégorie dans le portefeuille.

Composante Gestion

En direction des bailleurs :

- Rendre éligibles au compte spécial des rubriques de dépenses comme **I'IEC**, à l'instar de celles relatives à l'alphabétisation et de la micro-finance ;
- Mettre à la disposition des **SFD** les fonds nécessaires au financement des micro- projets ;
- Diligenter les procédures d'instruction des dossiers et d'approbation ;
- Autoriser une plus grande autonomie administrative et financière pour le Bureau de Gestion de Projet.

En direction du Bureau de Gestion :

- Entreprendre une mission auprès des bailleurs pour activer les dossiers en souffrance ;
- Renforcer les capacités sur les procédures de la **BAD** en matière d'acquisition des biens, travaux et services ;
- Donner, dès que possible, au bureau d'études adjudicataire les ressources affectées au volet **IEC**, afin que les relais à la base puissent être opérationnels ;
- Amener les différents Présidents de Comités de Pilotage à assumer davantage leurs responsabilités et veiller à la tenue périodique des réunions de ces organes ;
- Faire appuyer lesdits Présidents par les **URG**, qui doivent mettre à leur disposition toutes les informations pertinentes à cet égard ;
- Faire respecter scrupuleusement, par les partenaires, les dispositions contractuelles qui les lient au **PLCP**.